FICHE DE LECTURE : EXEMPLE

Les références bibliographiques	
Dossier	WARNET, Sylvie [éd.], 2017. Objets connectés et santé : dossier. Revue de l'infirmière, n° 235, novembre 2017, pp. 17-32.
Article 1	TRUDELLE, Pierre, 2017. Application et objets connectés, de nouvelles perspectives. *La revue de l'infirmière,* n°235, Novembre 2017, pp. 18-20
Article 2	WARNET, Sylvie, 2017. Les professionnels de santé vont devenir des référents dans le monde de la santé connectée. *La revue de l'infimière,* n°235, Novembre 2017, pp. 21-23
Article 3	RAYMOND, Gérard et LEO, Magali, 2017. Les applications e-santé et leurs usagers. *La revue de l'infirmière,* n°235, Novembre 2017, pp. 24-25
Article 4	ROUX, Magali, ASSET, Sonya et MEDJEBAR Samir, 2017. Des outils d'aide au diagnostic. *La revue de l'infirmière,* n°235, Novembre 2017, pp. 26-27
Article 5	CAUDRON, Emmanuelle, DEZAMIS, Alexandra et GUERIN, Jérôme, 2017. Tablettes, tracabilité des soins, et partage du dossier patient. *La revue de l'infirmière,* n°235, Novembre 2017, pp. 28-29
Article 6	GUILLOT, Caroline, 2017. Diabète et objets connectés, entre appropriation et abandon d'usage. *La revue de l'infirmière*, n°235, Novembre 2017, pp. 30-31
Article 7	PHILIP, Pierre, BIOULAC, Stéphanie, DE SEVIN, Etienne et al, 2017. Médecins virtuels et e-santé. *La revue de l'infirmière*, n°235, Novembre 2017, p. 32

Mots clés, définitions, citations et résumé d'article	
Article 1	Mot clé : objet connecté Définition du mot clé : C'est un équipement connecté à internet ou à un dispositif lui-même connecté à internet. Citations en lien avec le mot clé : « Les applications et les objets connectés font intervenir les compétences de différents secteurs professionnels : informaticien, ingénieur, professionnels de santé, universitaire, ergonome, etc. ; ce qui correspond à autant de domaines d'expertise. » (Application et objets connectés, de nouvelles perspectives, 2017, p. 20) Résumé de l'article : Ce première article défini ce qu'est la santé mobile, ces enjeux, ses risques et ses acteurs. Cet article explique que des référentiels ont été créés par la CNIL (Commission National de l'Informatique et des Libertés) et la HAS (Haute a Autorité de Santé) afin de fixer des attendus de qualité, de sécurité et de bonnes pratiques des objets et applications connectés. Cet article nous explique aussi que les professionnels ont un rôle majeur à jouer tant sur l'aspect de l'expertise que du point de vue éducatif.
Article 2	Mot clé : données personnelles de santé (DPS) Définition du mot clé : Les données personnelles de santé sont des données sensibles concernant la santé d'une personne. Citations en lien avec le mot clé : « Ainsi, les patients acceptent que leurs DPS puissent être traitées, voire éventuellement pour d'autres usages que celui souhaité initialement. » (Les professionnels de santé vont devenir des référents dans le monde de la santé connectée, 2017, p. 22)

©Eide.fr

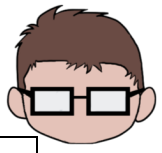

	Résumé de l'article : Cet article distingue la télémédecine, qui est réglementée, et les usages médicales et paramédicales, hors cadre réglementaire qui sont donc cible du secteur commerciale. De plus, il nous explique que l'utilisation des objets connectés peut faire évoluer la posture du patient averti des dangers afin de l'autonomiser, de le recentrer sur sa condition (surveillance) et d'améliorer ses usages (observance thérapeutique).
Article 3	Mot clé : e-santé Définition du mot clé : L'e-santé est l'intégralité des domaines d'applications qui font intervenir les objets connectés au profit de la médecine. Citations en lien avec le mot clé : « Aujourd'hui, 17 % des Français déclarent avoir déjà utilisé des applications e-santé, principalement pour contrôler leur alimentation ou surveiller leur activité physique, et deux médecins sur cinq, avoir déjà recommandé l'utilisation d'objets connectés à leurs patients, même s'ils sont moins d'un quart (23 %) à se sentir suffisamment compétents pour le faire. » (Les applications e-santé et leurs usagers, 2017, p. 24). Résumé de l'article : Ce texte nous montre l'intérêt et l'impact des applications et objets connectés pour les patients (observance, sens de l'effort, facilité d'accès au soin) et pour les praticiens (transmission), tout en mettant en lumière des potentiels problèmes de sécurité liés au stockage des données collectées.
Article 4	Mot clé : dispositif médical Définition du mot clé : « Tout instrument, appareil, équipement, matière, produit, à l'exception des produits d'origine humaine, ou autre article utilisé seul ou en association, y compris les accessoires et logiciels nécessaires au bon fonctionnement de celui-ci, destiné par le fabricant à être utilisé chez l'homme à des fins médicales et dont l'action principale voulue n'est pas obtenue par des moyens pharmacologiques ou immunologiques ni par métabolisme, mais dont la fonction peut être assistée par de tels moyens. Constitue également un dispositif médical le logiciel destiné par le fabricant à être utilisé spécifiquement à des fins diagnostiques ou thérapeutiques. » (Ordonnance n° 2010-250 du 11 mars 2010 relative aux dispositifs médicaux. *Journal Officiel*, n°0060, 12 mars 2010, p. 4870). Citations en lien avec le mot clé : « L'entreprise développe des dispositifs médicaux dans le champ du vêtement connecté médical pour différentes spécialités comme la neurologie, la cardiologie ou l'exploration du sommeil » (Des outils d'aide au diagnostic, 2017, p. 27). Résumé de l'article : Cet article nous montre l'impact et l'importance que peuvent avoir les dispositifs médicaux, applications et objets connectés s'ils sont bien conçus et bien utilisés dans le quotidien des patients à travers l'exemple d'un dispositif médical pour l'épilepsie nommé Neuronaute®.
Article 5	Mot clé : circuit du médicament Définition du mot clé : Processus de mise à disposition d'un médicament à un patient. Ce processus est composé de la prescription, de la dispensation et de l'administration d'un médicament.

	Citations en lien avec le mot clé : « L'informatisation du circuit du médicament s'est déroulée en cinq étapes : • intégration des ordonnances numérisées depuis l'application InfoDom (soignants) ; • saisie ou prescription directe (pharmacie/médecins hospitalisation à domicile) ; • analyse et synthèse pharmaceutique (pharmacie) ; • dispensation pharmaceutique (pharmacie) ; • plan d'administration médicamenteuse. » (Tablettes, traçabilité des soins et partage du dossier patient, 2017, p. 28). Résumé de l'article : Cet article montre l'intérêt de l'informatisation dans le cas du circuit du médicament et du dossier patient afin d'avoir une plus simple et plus grande traçabilité, et donc augmenter la sécurité pour le patient qui reçoit un soin / médicament et pour le soignant qui l'administre.
Article 6	Mot clé : diabète Définition du mot clé : le diabète est une pathologie caractérisée par une hyperglycémie chronique. Citations en lien avec le mot clé : « Les maladies chroniques sont au cœur des préoccupations de la santé mobile et le diabète se trouve en tête de liste. » (Diabète et objets connectés, entre appropriation et abandon d'usage, 2017, p. 30). Résumé de l'article : Ce texte nous explique, à travers l'exemple du diabète, que l'ergonomie des applications et objets connectés ont une importance pour que leur utilisation soit volontaire et facile. L'insertion de cette composante dès le développement, l'éducation thérapeutique et l'accompagnement du patient sur l'utilité de ces applications et objets connectés sont donc aussi des composantes importantes pour le développement de la e-santé.
Article 7	Mot clé : compagnon virtuel Définition du mot clé : C'est un programme informatique ayant pour objectif l'interaction sociale avec l'humain. Citations en lien avec le mot clé : « Ces compagnons ou agents virtuels combinent des expressions verbales, faciales et gestuelles pour mener un entretien renforçant ainsi l'interaction sur les plans émotionnel, social et empathique. » (Médecin virtuels et e-santé, 2017, p. 32). Résumé de l'article : Ce sujet nous montre que les agents virtuels peuvent aider au diagnostic et à la prise en charge de patients. Ces agents virtuels sont bien acceptés chez les patients mais très peu chez les praticiens qui voient en eux des concurrents.

Réflexion personnelle
Ce dossier nous a permis de nous questionner sur la nécessité, l'intérêt, la fiabilité et l'utilité des applications, objets et dispositifs médicaux connectés et de la e-santé plus généralement. Bien que les notions de sécurité, d'éthique et de protection des données soient au centre de toutes les attentions il ne faut pas oublier que les objectifs de ces dispositifs sont d'aider les praticiens afin d'améliorer la prise en charge de patient potentiellement compliqué (géolocalisation, examens, disponibilité, observance). Un autre objectif est de responsabiliser le patient afin qu'il soit acteur de sa santé. Pour cela, il est nécessaire que les professionnels comprennent, utilisent, connaissent et ne craignent pas ces dispositifs afin de pouvoir éduquer les patients à leurs fonctionnements.

©Eide.fr